

Léon Trotsky

Résolution sur le Parti Communiste Français

4 mars 1922

Résolution de l'I.C. Présentée par Trotsky le 04 mars 1922. Publié dans Le Bulletin Communiste du 30 mars 1922 et du 6 avril 1922.

Résolution de L. TROTSKY sur le Parti Communiste Français présentée au Comité Exécutif de L'I.C.

LA RÉOLUTION TROTSKY

Le Parti communiste a fait, depuis Tours, un grand effort d'organisation, qui a retenu dans ses cadres les meilleures forces du prolétariat éveillé à l'action politique. Le Congrès de Marseille a été pour le Parti l'occasion d'un sérieux travail doctrinal, dont le mouvement ouvrier révolutionnaire tirera certainement le plus grand profit.

Rompant avec les traditions parlementaires et politiciennes du vieux Parti socialiste, dont les congrès n'étaient que prétextes à joutes oratoires des leaders, le Parti communiste a pour la première fois en France, appelé l'ensemble des militants ouvriers à une étude préalable et approfondie de thèses traitant de questions essentielles pour le développement du mouvement révolutionnaire français.

La crise d'organisation dans le Parti français, qu'il est également faux d'estimer au-dessous et au-dessus de son importance, constitue un des moments du développement du Parti communiste français de son épuration intérieure, de sa reconstruction et de sa consolidation sur une base réellement communiste ;

La scission de Tours fixa la ligne de partage fondamentale entre le réformisme et le communisme. Mais c'est un fait absolument indiscutable que le Parti communiste qui a surgi de cette scission a conservé dans certaines de ses parties des survivances du passé réformiste et parlementaire, dont il peut se débarrasser et dont il se débarrassera par des efforts intérieurs en prenant part à la lutte des masses.

Ces survivances du passé, dans certains groupes du Parti, se manifestent :

- 1° Par une tendance à rétablir l'unité avec les réformistes ;
- 2° Par une tendance à former un bloc avec l'aile radicale de la bourgeoisie ;
- 3° Par la substitution du pacifisme humanitaire petit-bourgeois à l'antimilitarisme révolutionnaire ;
- 4° Par la fausse interprétation des rapports entre le Parti et les Syndicats ;
- 5° Par la lutte contre une direction du Parti vraiment centralisée ;
- 6° Par les efforts pour substituer une Fédération platonique de partis nationaux à la discipline internationale d'action ;

Après la scission de Tours, les tendances de ce genre ne pouvaient se manifester avec une pleine force ni compter sur une grande influence dans le Parti. Toutefois, sous la pression puissante de l'opinion

publique bourgeoise, les éléments enclins à l'opportunisme manifestent un penchant naturel les uns vers les autres et s'efforcent de créer leurs organes et points d'appui.

Si faible que soit le succès qu'ils aient obtenu dans cette direction, ce serait une erreur de ne pas estimer à sa propre valeur le danger que leur travail représente pour le caractère révolutionnaire et l'unité du Parti. En aucun cas les organisations communistes ne peuvent servir d'arène pour la libre propagande des opinions qui furent en substance la cause de la sécession des réformistes - dissidents du parti de la classe ouvrière. Tout manque de clarté sous ce rapport empêcherait inévitablement le travail révolutionnaire d'éducation dans les masses.

La séance plénière du Comité exécutif constate que les résolutions du Congrès de Marseille, pénétrées de l'esprit de l'Internationale communiste, créent des points d'appui hautement importants pour l'activité du Parti parmi les masses laborieuses des villes et de la campagne.

En même temps, la séance plénière du Comité exécutif prend connaissance avec satisfaction de la déclaration de la délégation française que le *Journal du Peuple* — l'organe où se concentrent les tendances réformistes et confusionnistes - vu qu'il occupe une position complètement opposée au programme de l'Internationale, aux décisions des congrès du Parti communiste français à Tours et à Marseille, et à l'intransigeance révolutionnaire du prolétariat français conscient, sera dans le plus court délai, mis hors du contrôle du Parti.

L'importance exclusive du Congrès de Marseille consiste en premier lieu en ce qu'il a posé devant le Parti la tâche capitale d'un travail systématique et régulier dans le sein des Syndicats, conformément à l'esprit du programme et de la tactique du Parti. Ceci implique, justement, la désapprobation décisive de la tendance manifestée par ces membres du Parti qui, sous le prétexte de lutter pour l'autonomie, d'ailleurs tout à fait indiscutable, des Syndicats luttent en réalité pour l'autonomie de leur propre travail à l'intérieur des Syndicats, sans aucun contrôle et sans direction de la part du Parti.

La séance plénière prend connaissance de la déclaration de la délégation française, que le Comité directeur du Parti prend et prendra toutes les mesures nécessaires pour que les décisions du Parti soient accomplies dans un esprit d'activité communiste dans les Syndicats (strictement unis et disciplinés), sous la direction du Comité directeur du Parti.

Vu que les statuts de l'Internationale communiste et de ses sections se basent sur le principe de centralisme démocratique et garantissent suffisamment le développement régulier et normal de chaque parti communiste, la séance plénière considère comme injustifiée la démission de plusieurs membres du Comité directeur élus au Congrès de Marseille, indépendamment des mobiles politiques de ces démissions. L'abandon des postes confiés par le Parti peut être interprété par les larges masses du Parti comme une déclaration d'impossibilité du travail commun régulier des représentants des nuances différentes dans les cadres du centralisme démocratique et peut servir d'impulsion à la formation de fractions à l'intérieur du Parti.

La séance plénière du Comité exécutif exprime sa conviction absolue que la lutte contre les manifestations susindiquées des tendances anticomunistes sera menée par la majorité écrasante du Parti et par les institutions dirigeantes du Parti tout entier. Considérant que la formation de fractions ferait inévitablement le plus grand tort au développement du Parti et porterait atteinte à son autorité parmi le prolétariat, la séance plénière du Comité exécutif prend connaissance avec satisfaction de la déclaration de la délégation française que le Comité central est prêt à prendre les mesures d'organisation nécessaires pour que la volonté du Congrès de Marseille soit exécutée jusqu'au bout et intégralement et que les camarades qui avaient démissionné fassent partie de la direction du Parti pour y accomplir un travail régulier et sans discordes.

A la Conférence, la résolution et les commentaires oraux qui en furent faits par Trotsky furent adoptés sans débat.

Léon Trotsky 04 mars 1922
Bulletin Communiste - 22 avril 1922